



Séminaire belgo-marocain sur le secteur minier Approches scientifiques et technologiques

**Allocution de Monsieur Aziz REBBAH
Ministre de l'Énergie, des Mines et du
Développement Durable**

Casablanca 26 Novembre 2018

Secteur minier marocain

Le secteur minier a toujours constitué une composante essentielle de l'économie nationale, grâce à l'existence d'un contexte géologique favorable qui a permis de développer l'activité minière dans de nombreuses régions du Royaume.

Chiffres clés du secteur minier

L'importance de ce secteur est perceptible à travers :

- Sa contribution au PIB : 10% ;
- Sa part dans les exportations nationales (20 %) ;
- Le volume des investissements qui a atteint 14 Milliards de DH en 2017, et
- Le nombre d'emplois directs crée par le secteur qui est de 41 000 emplois.

S'ajoute à cela, ses retombées bénéfiques sur le développement régional et rural, sa participation au désenclavement de régions déshéritées, par la construction d'infrastructures économiques et socio-éducatives ainsi que ses effets d'entraînement au niveau du secteur de transport et sur les activités portuaires.

En 2017 :

- Production minière nationale a totalisé **35,17 millions de tonnes** (plus de 90% Phosphates) ;
- Chiffre d'affaires a atteint **56,5 Milliards de DH**.

- 73,5% des réserves mondiales en Phosphates. Le Maroc est le 1^{er} exportateur et 3^{ème} producteur des phosphates ;
- Place de choix dans l'exploitation d'autres substances minérales tel que le Plomb, le Zinc, le cuivre, le Cobalt, l'argent, la Barytine, la fluorine...

Vision stratégique du secteur des phosphates

- **Programme d'investissement** de plus de 200 MMDH (période 2009-2028)
- **Objectif** : atteindre une part de 40% dans le marché mondial pour les engrais contre 21% actuellement.
- **Piliers** : une **composante industrielle** visant à doubler les capacités de production des phosphates et tripler la capacité de valorisation, et ce dans l'objectif d'anticiper l'arrivée sur le marché de nouvelles capacités de production et une **composante logistique** (slurry pipeline, hub ...) pour minimiser le coup de production. Une flexibilité sur la chaine de production a été adoptée visant à développer des produits spécifiques répondant aux besoins des sols notamment africains.

Vision de développement du secteur minier hors phosphates

- Objectifs 2025 : Tripler le Chiffre d'affaires du secteur, multiplier par 10 du volume d'investissement dans l'exploration et la recherche minière et doubler le nombre d'emplois générés.
- Dans la mise en œuvre de cette stratégie, la priorité a été accordée à :
 - ✓ La modernisation du cadre législatif et réglementaire ;
 - ✓ La mise à niveau du patrimoine minier national ;
 - ✓ La redynamisation de la production de la cartographie géologique,
 - ✓ La restructuration de l'activité minière artisanale,
 - ✓ Le développement de la promotion minière,
 - ✓ Le développement des compétences dans les métiers de la mine et de la géologie.

La stratégie du développement du secteur minier est basée sur :

- la contribution active des opérateurs aussi bien publics que privés dans le développement des projets miniers :
- le rôle de l'Etat dans l'infrastructure, la réglementation et la promotion.

Projet « Plan Maroc Minier »

Pour donner une nouvelle dynamique au secteur minier, « Plan Maroc Minier » est en cours d'élaboration.

Ce Plan qui tient compte de la convergence des intérêts des différentes parties prenantes, vise à rendre le secteur minier « un secteur minier modèle à l'horizon 2030 œuvrant pour une croissance durable, territoriale, partagée et inclusive ».

Le Plan Maroc Mine est fondé sur quatre piliers à savoir :

- la bonne gouvernance,
- le développement économique durable,
- le développement local,
- la protection de l'environnement.

Développement de la coopération dans le développement minier

Dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur minier national, le MEMDD place la coopération parmi les axes de développement du secteur minier.

Ainsi, plusieurs accords et mémorandum ont été signés avec divers pays.

Ces accords intéressent l'échange d'expérience, d'expertise et du savoir ainsi que le transfert de technologie dans le domaine des mines.

